

Code d'article	099.98
Description	SACHET POUR FRITURES
Catalogue	HOS 100, PAG 9
Date de modification	21/08/2024 13:02:17



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 12x12 CM
Matériel PARCH.INGRAISSABLE
Couleur NATUREL
Grammage 34 G/M2
Poids net d'une unité (g) 1,40

Codes

Intrastat 48194000
ITF14 18420499099986
EAN13 8420499099989

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet
Unités / paquet 1.000
Dimensions paquet (cm) 25,00 x 27,50 x 6,00
Poids paquet (kg) 1,31
Volume paquet (m³) 0,0041250

Signage Triman et Info-Tri



Carton
Unités / carton 8.000
Paquets /carton 8
Dimensions carton (cm) 26,00 x 58,00 x 23,50
Poids carton (kg) 10,50
Volume carton (m³) 0,0354380

Signage Triman et Info-Tri



Palette
Cartons / couche 6
Cartons / palette 36
Conditionnement (U base x couches) 6 x 6
Poids (kg) 400,56
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable -18°C/+80°C Résist. graisses Cash & Carry



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Produit absent de PFOS - PFOA.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

- 143.25 SÉPARATEUR POUR SACS FRITES
- 143.27 PELLE À FRITES, 2 POIGNÉES
- 143.29 PELLE À FRITES 1 POIGNÉE

Paquet image

